

Concert d'orgue profanatoire : le diocèse de Nantes nie le problème

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église en France](#), [En Une](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 7 décembre 2021

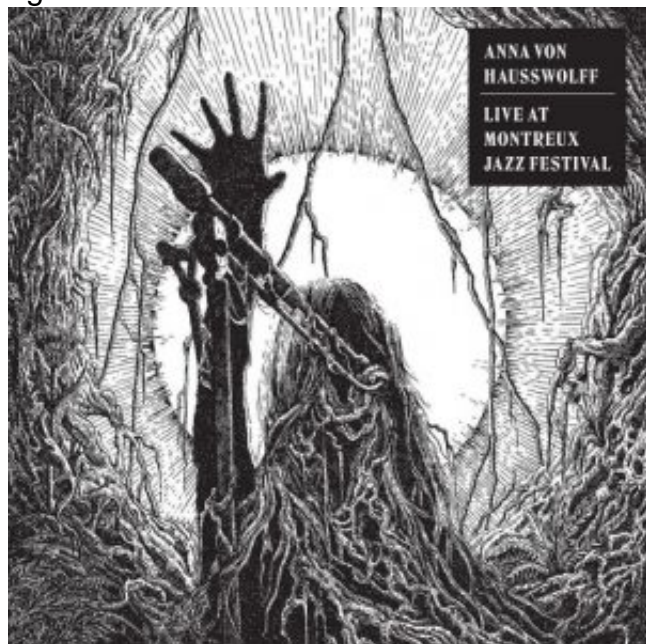
Ce n'est ni profanatoire ni sataniste, c'est "*l'univers des musiques actuelles*", voilà en substance le communiqué du diocèse de Nantes pour tenter de justifier le maintien du concert d'orgue d'une artiste suédoise [connue pour ses titres et ses clips gothiques, voire qui imitent des messes noires](#), dans les murs d'une église, à savoir Notre-Dame de Bon Port.

Il faut aussi savoir qu'après que le diocèse dont **Mgr Percerou** est évêque a annoncé - par la voix de l'abbé **Hubert Vallet**, curé de St Clément, que le concert était "*annulé*", ces derniers se sont aperçus qu'il n'était que déplacé, en l'église Notre-Dame de Bon Port, après accord du curé de Nantes centre **Sébastien de Groulard**, aussi vicaire général et responsable de la formation des séminaristes - il intervient à ce titre dans les réunions "*d'échange*" avec les laïcs suite au rapport de la CIASE animées par l'évêque de Nantes.

Ce matin, le montage du concert à Notre Dame de Bon Port avait lieu dans des conditions tendues - église fermée au public et monteurs qui d'évidence ont eu des consignes de grande discrétion. Pendant ce temps le service communication du diocèse maintenait l'opacité totale sur la tenue du concert en refusant toute communication sur le sujet.

Au-delà du mauvais enchaînement des phases de la communication des responsables diocésains, la question du lien de confiance réciproque, entre fidèles et responsables diocésains, peut être posée.

Outre la novlangue gauchisante du diocèse pour justifier l'injustifiable - dans les murs d'une église tout au moins



, ce dernier se réclame des turpitudes des autres pour justifier son inaction : qu'un certain nombre de grandes paroisses en Europe - [y compris Saint-Eustache dans deux jours](#) - soit visiblement incapable de vérifier que les artistes programmés aient des oeuvres et un parcours au minimum compatible avec le message de l'Eglise, voire avec un engagement chrétien, interroge et crée le trouble. **Quel Maître servent donc leurs responsables ? Sous quel oriflamme entendent-ils se placer ici-bas et pour l'éternité ?**

Communiqué :

L'église Saint-Clément, à Nantes, devait accueillir ce mardi soir un concert d'orgue organisé par le Lieu Unique, initialement prévu en mars 2020, dans le cadre du Festival Variations.

En septembre 2021, le nouveau curé, faisant confiance aux décisions entérinées avant son arrivée, a signé la convention avec « le Lieu Unique », qui collabore régulièrement avec le diocèse (Musique Sacrée à la Cathédrale)

Lundi 6 décembre, des paroissiens de Saint Clément ont interrogé le curé sur la teneur du concert. Un rapide parcours des titres de l'artiste montre qu'elle évolue dans l'univers des « musiques actuelles ». Sa prestation se veut davantage esthétique que spirituelle, même si les titres de ses chansons, entre lumières et ténèbres manifestent une quête existentielle – comme l'expriment à leur manière les psaumes dans la Bible – « Ma place est parmi les morts, avec ceux que l'on a tués, enterrés, ceux dont tu n'as plus souvenir, qui sont exclus, et loin de ta main » (Ps 87).

Le concert programmé a déjà été donné, ou va être donné, dans de nombreuses cathédrales,

basiliques et églises à travers l'Europe. Ce mois-ci, entre autre, à l'église Saint-Luc d'Aarhus (Danemark), à l'église Kaiser-Wilhelm de Berlin, à la Philippuskirche de Leipzig, à l'église du saint Sauveur de Prague, à l'église Saint-Matthieu de Munich, à la basilique Sainte-Marie Dei Servi de Bologne, à l'église Saint-François de Lausanne, à l'église Saint-François d'Assise et Saint-François de Sales de Montpellier, à l'église Saint-Eustache de Paris et à l'église Saint-Dominique de Bruxelles... de quoi penser que d'autres à travers les diocèses d'Europe ont fait ce travail de recherche nécessaire et n'y ont rien trouvé de blasphématoire ou de profanatoire.

Compte tenu du délai très court et vis-à-vis de l'engagement pris avec « le Lieu Unique », la décision a été prise de maintenir ce concert. Il s'agit d'un concert d'orgue d'une heure, sans texte, ni projection ou chorégraphie, assez sobre et dans lequel rien ne s'oppose à la Foi et aux mœurs. Il aura lieu à Notre-Dame de Bon Port.

Les réactions provoquées par cet évènement nous encouragent à préciser les termes du discernement ordinaire préalable à l'accueil de manifestations culturelles dans les églises du diocèse, en concertation avec les curés.

[Source](#)